

## En faveur de l'installation des nouveaux agriculteurs

Dans son défi de préserver et de valoriser les ressources locales de l'agriculture et l'emploi, la Charte de l'agriculture et de l'alimentation favorise l'installation de nouveaux agriculteurs sur le territoire. Cette année, 16 exploitants ont bénéficié d'une aide financière.

Depuis une quinzaine d'années, Lorient Agglomération accompagne la mutation de l'agriculture et le développement rural sur le territoire en apportant son soutien aux porteurs de projets. Dans un contexte de diminution constante des surfaces agricoles (9 000 hectares de terres agricoles ont disparu sur l'agglomération depuis 1980) et du nombre d'exploitations et dans le cadre de sa Charte de l'agriculture et de l'alimentation, elle a instauré depuis six ans une aide à l'installation des nouveaux agriculteurs sur le territoire.

Le dispositif participe à alléger le coût de l'installation grâce à une aide d'un montant forfaitaire fixé à 2 000 euros. En plus de cette aide financière, il est proposé aux chefs d'exploitation un suivi de leur installation durant 3 ans par la Chambre d'agriculture du Morbihan ou le Groupement des agriculteurs biologiques (GAB 56).

Cette année, seize agriculteurs, en majorité en circuits courts et/ou en agriculture biologique, ont été désignés : Olivia Jegouzo à Bubry, Benoît Bouchard et Eric Kernin à Caudan, Gaël Leclercq à Groix, Sébastien Le Romancer et Maud Le Guerroue à Guidel, Jean Becu, Aélig Briand et Aline Jan à Inzinzac-Lochrist, Clément Le Houe à Lanvaudan, Nicolas Martin et Clément Le Heritte à Plouay, Thibault Babinot et Simon Godard à Pont-Scorff, Gérald Le Liboux à Quéven, François-Joseph Bellec à Quistinic.

Lorient Agglomération a confié l'instruction des dossiers à la Chambre d'agriculture du Morbihan. Au total, depuis la création du dispositif, 70 nouveaux exploitants installés sur les communes de Bubry, Caudan, Cléguer, Gestel, Groix, Guidel, Hennebont, Inguiniel, Inzinzac-Lochrist, Languidic, Lanvaudan, Locmiquélic, Plouay, Plœmeur, Pont-Scorff, Quéven ou encore Quistinic ont été retenus pour percevoir cette aide financière qui complète celles versées par l'Europe et l'Etat.

Renseignements : Chambre d'agriculture du Morbihan 02 97 36 13 33

### Une charte de l'agriculture et de l'alimentation du Pays de Lorient

Approuvée en juin 2017 par les élus de Lorient Agglomération et la communauté de communes de Bellevue océan, la nouvelle charte laisse une place plus importante à l'alimentation notamment par la création d'un projet alimentaire territorial approuvée par le Conseil régional de Bretagne (chef de file pour les politiques de développement économique) et reconnu par le ministère de l'agriculture. La politique d'aide définie répond à quatre grands enjeux : la préservation et la valorisation des ressources de l'agriculture et l'emploi ; la co-construction d'un projet alimentaire territorial durable et partagé ; le développement de la qualité territoriale du pays de Lorient et de la transition ; la mise en œuvre adaptée et concertée. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'aide à l'installation des nouveaux agriculteurs.

### Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-lorient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-lorient.fr)  
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>



### Chiffres clés de l'agriculture sur Lorient Agglomération :

- 492 entreprises agricoles (cultures et élevages)
- 1 601 emplois directs (2% des emplois du territoire)
- 31% d'exploitations laitières
- 24% élevages hors sol
- 16% grandes cultures et légumes de plein champ
- 12% d'entreprises en agrobiologie
- 135 millions d'euros de chiffre d'affaires
- 120 installations de 2001 à 2015
- 139 départs potentiels d'ici 5 ans (139 chefs d'exploitation âgés d'au moins 57 ans)
- 20% entreprises commercialisent en circuit court

*Chiffres études MSA 2015 (Mutuelle sociale agricole) et  
Chambre d'agriculture du Morbihan 2016*